

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace inc., tenue le samedi 19 août 2006 à 12h, à l'hôtel La Roche Pleureuse à l'Isle-aux-Coudres.

Sont présents lors de cette rencontre :

Anie Harvey, présidente (déléguée de la Grande Traversée Casino de Charlevoix)

Pierre de Savoye, vice-président (délégué de La course de la banquise Portneuf inc.)

Jean Pelletier, administrateur (délégué de la Course en canot du Carnaval)

Nathalie Dufour, en remplacement de Alain Dagneault, administrateur (déléguée de l'ACCGQ)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. À définir :
 - la mission du CICG
 - la vision du CICG
 - le conseil d'administration (composition, rôle et mandat)
 - le commissaire (mandat, nomination, réglementation)
 - le plan de promotion du CICG (objectif visé, financement, partenaire)
 - le fonctionnement du CICG (bureau de direction, genre de direction)
 - le ou la porte parole du CICG (personnalité)
 - tâches aux administrateurs pour diminuer les coûts
 - offre de Podium (ce que l'on peut prendre et laisser)
4. ACCGQ versus Grand Défi des Glaces
5. Gala CICG
6. Varia
7. Levée de la réunion

La réunion débute à 13h

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION

2- PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Pelletier, en ajoutant l'adoption du procès verbal de la rencontre du 4 juillet 2006 au point 2-A, et en laissant le varia ouvert.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

2-A ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 4 JUILLET 2006

Il est proposé par Pierre de Savoye et secondé par Jean Pelletier d'adopter le procès verbal de la rencontre du 04 juillet 2006.

3. À DÉFINIR :

La mission du CIGC

« Le CIGC a pour mission de promouvoir la visibilité du sport du canot à glace en favorisant une coordination entre les divers intervenants de ce sport. »

La vision du CIGC

« Développer des moyens médiatiques pour annoncer les courses, en faire le reportage, en assurer le suivi, et ce, dans le cadre de la « Coupe des Glaces »

Le conseil d'administration (composition, rôle et mandat)

Actuellement, le conseil d'administration est composé d'un représentant désigné par le conseil d'administration de chaque organisme partenaire du CIGC : La Grande Traversée Casino de Charlevoix par Anie Harvey, Le Carnaval de Québec par Jean Pelletier ou Guy Boissinot, La course de la banquise Portneuf inc. par Pierre de Savoye, l'Association des coureurs en canot à glace du Québec par Alain Dagneault. Les décisions doivent être prises à l'unanimité.

Le CIGC peut s'adjoindre, à son gré, de nouveaux partenaires. L'ajout d'un nouveau partenaire est toutefois conditionnel au fait qu'il soit de facto un intervenant accrédité par l'ACCGQ et qu'il accepte de s'engager envers le CIGC aux mêmes conditions que les autres autres partenaires, incluant les obligations et responsabilités financières.

La désignation d'un représentant relève de l'organisme représenté mais cette personne doit être agréée par une résolution unanime du conseil d'administration du CIGC.

Le conseil d'administration n'offre aucun siège d'observateur. Au besoin, pour l'examen de dossiers précis et ponctuels, le conseil d'administration peut inviter des personnes ressources ou des collaborateurs.

Le commissaire (mandat, nomination, réglementation)

En fait, chaque course a ses commissaires. Nous concluons que le CICG n'a pas besoin d'un commissaire.

Le plan de promotion du CICG (objectif visé, financement, partenaire)

Le démarchage pour obtenir la diffusion d'une course par la mise en place d'une équipe de personnalités sportives ou artistiques est nécessaire. Suivront des approches auprès des propriétaires des restaurants « La Cage aux Sports » pour la présentation de la course.

Il est tout aussi important de se doter d'une personne responsable des médias. Le nom de Mélanie Pageau a été suggéré pour ses compétences journalistiques et ses contacts. Nathalie Dufour et Anie Harvey entreront en contact avec elle afin de connaître ses disponibilités.

La mise en évidence des équipes gagnantes de la Coupe des Glaces doit être faite.

Quant au financement et aux partenaires, rien n'a été ciblé, tout est à refaire. Par contre, il faudra effectuer un suivi auprès de Tourisme Québec en regard du document déposé en mai dernier.

Le fonctionnement du CICG (bureau de direction, genre de direction)

Un retour sur le travail de Podium Québec a été effectué; organiser la conférence de presse, entretenir les communications, la préparation et la présentation du Gala des Glaces, mais nous n'avons pas obtenu les résultats médiatiques souhaités. La conclusion est que nous mettons fin à Podium, et que nous préférons nous retirer du mandat car le but premier était de trouver le financement, et rien n'a été fait.

Il faut donc restructuré le fonctionnement du bureau de direction.

Il est proposé par Pierre de Savoye, et secondé par Anie Harvey, de demander le transfert de tous les documents relatifs au CICG au bureau du Carnaval de Québec, qui deviendra le nouveau siège social du CICG jusqu'à nouvel ordre.

Anie demandera à Podium de faire suivre le courrier chez elle, au 1613 chemin des Coudriers à l'Isle-aux-Coudres, jusqu'au changement d'informations demandé par le formulaire de déclaration aux entreprises. Elle demandera également à Louis Bonenfant de procéder au transfert de l'ensemble du dossier à Jean Pelletier, nouveau mandaté pour la comptabilité, ensemble du dossier incluant les factures demeurées impayées.

À cet effet, il faut donc un montant de \$5 000 pour payer le reste de ces dettes. Jean Pelletier propose que chaque course prête un montant de \$1 250 afin de finaliser ce dossier, Pierre de Savoye appuie. Chaque course devra fournir un chèque au montant de \$1 250 et l'amènera à la prochaine rencontre du CICG.

Anie demandera à Podium de préparer une facture au CICG totalisant les choses que nous devons leur payer à eux, puis le transfert des factures à acquitter.

Il faudra également procéder au changement de signataires des chèques. Il est proposé par Jean Pelletier, et secondé par Anie Harvey que Alain Dagneault remplace Jean Anderson à la signature des chèques.

Le ou la porte parole du CICG (personnalité)

La présidence d'honneur doit être donnée à une personne influente auprès des médias afin de mousser le CICG. Le nom de Yves Laroche a été suggéré par François Laroche lors d'une correspondance internet entre lui et Anie Harvey.

Tâches aux administrateurs pour diminuer les coûts

Il est évident que les administrateurs ont beaucoup de travail en regard de leur course personnelle. Cependant, afin de remettre le CICG sur le droit chemin, il est nécessaire que chaque administrateur y mette du sien.

Le travail de secrétariat peut être effectué par Anie Harvey pour un certain temps.

Le travail de comptabilité peut être effectué par Jean Pelletier pour un certain temps.

Tout le travail entourant les médias pourrait être fait par Mélanie Pageau.

Jean Pelletier offre de discuter avec Danielle Chamberland du Carnaval de Québec afin de voir pour prendre les rennes du Gala des Glaces. Mme Chamberland a, selon lui, les compétences nécessaires pour présenter un tel événement.

Offre de Podium (ce que l'on peut prendre et laisser)

Fin du contrat de Podium.

Sur proposition de Jean Pelletier, appuyé par Pierre de Savoye, les définitions ci-avant sont unanimement adoptées.

4- ACCGQ versus Grand Défi des Glaces

Anie résume la situation du GDG : Stéphanie Drouin s'est proposée pour la recherche de commanditaire. Elle nous tiendra au courant du suivi de ses démarches pour la prochaine rencontre du CICG.

5- GALA CICG

Nous attendrons le suivi de Jean Pelletier après avoir discuté avec Mme Chamberland pour débiter la préparation du Gala.

6- VARIA

Date de la prochaine rencontre :

12 septembre, 18h, au bureau du Carnaval. Un échéancier serait de mise pour le travail fait, et à faire.

7- Levée de la réunion

Il est proposé par Jean Pelletier et appuyé par Pierre de Savoye de lever l'assemblée à 16h20.

Anie Harvey
Présidente

Pierre de Savoye
Vice-président